



CONTRE LES MENACES DU RECTORAT SUR LES ENSEIGNANT·ES : POUR QUE LA PRESSION CHANGE DE CAMP !

Les personnels enseignant·es font face à des atteintes intolérables à leur droit de grève et de réunion dans le mouvement social contre le projet de retraites à points.

Les jours de grève, l'intersyndicale appelle les collègues à se réunir en assemblées générales. Elles se tiennent traditionnellement dans des écoles fermées.

Depuis le 5 décembre, notre hiérarchie, par le biais du Dasen et des inspecteurs et inspectrices, harcèle de mails, coups de fil, SMS, parfois jusqu'à tard le soir, les chargé·es de direction, pour les contraindre à refuser de tenir ces réunions. Intimider des collègues en vue de empêcher des réunions de grévistes sur leur lieu de travail est une entrave au droit syndical. Le faire sur nos téléphones privés, hors du temps de travail, est encore plus inacceptable!

Les déclarations d'intentions de grève sont au coeur de cette même logique de répression de notre hiérarchie. L'administration invente régulièrement de nouvelles « règles » concernant ces dépôts d'intention et leur recevabili-

té. Ces déclarations d'intention qui peuvent simplement être envoyées sur papier libre ou via l'adresse mail professionnelle, pour le nombre de jours que l'on souhaite. Elles n'engagent en rien la participation effective à ces journées de grève. Elles sont protégées par le secret professionnel et n'ont pas être utilisées

pour retirer des journées de traitement aux personnels. Les menaces de l'administration de s'appuyer sur ces déclarations d'intention pour décompter les jours de grève sont donc totalement illégales et intolérables.

De même, c'est à l'administration de faire la preuve que les personnels sont grévistes. Les collègues chargé·es de direction, les gardien·nes d'école n'ont pas à être mis sous pression pour transmettre le nom des grévistes, ni en amont, ni le jour même de la grève. Les équipes n'ont pas non plus à subir de pression pour déclarer leur service fait ou non-fait via diverses feuilles d'émargement.

Ne nous laissons pas faire!



MANIFESTATION POUR LE RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES ET LES PRESSIONS CONTRE LES GRÉVISTES DANS L'ÉDUCATION MARDI 14 JANVIER - 10 H PLACE DE LA SORBONNE



Donnez à la caisse de grève des personnels de l'éducation
Plus d'infos à l'adresse suivante : Ecole Intermedia, 7, rue Tchaikowski 75018 Paris
(à l'adresse de « Ardit » avec la mention « solidarité » au début)
Plus d'infos : <https://www.donnerenligne.fr/arrret-images/faire-un-don> ;
Ou directement en donnant dans les caisses dans les manifestations.

L'éducation est particulièrement investie dans la lutte contre le projet de retraite par points. Ces pressions sont un moyen d'entraver notre mobilisation.

Faisons entendre au recteur comme à Blanquer notre opposition au projet de retraite par points. Exigeons la fin de ces entraves à nos droits de grève et de réunion.

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES COLLÈGUES DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SECTEURS MOBILISÉS À NOUS REJOINDRE POUR MONTRER NOTRE DÉTERMINATION COLLECTIVE À FAIRE BARRAGE À LEURS ATTAQUES CONTRE LES DROITS SOCIAUX ET SYNDICAUX.

**C'EST TOU·TES ENSEMBLE QU'IL FAUT LUTTER,
C'EST TOU·TES ENSEMBLE, QU'ON VA GAGNER!**